

Voirie, équipements et aménagements : tour d'horizon des travaux 2023

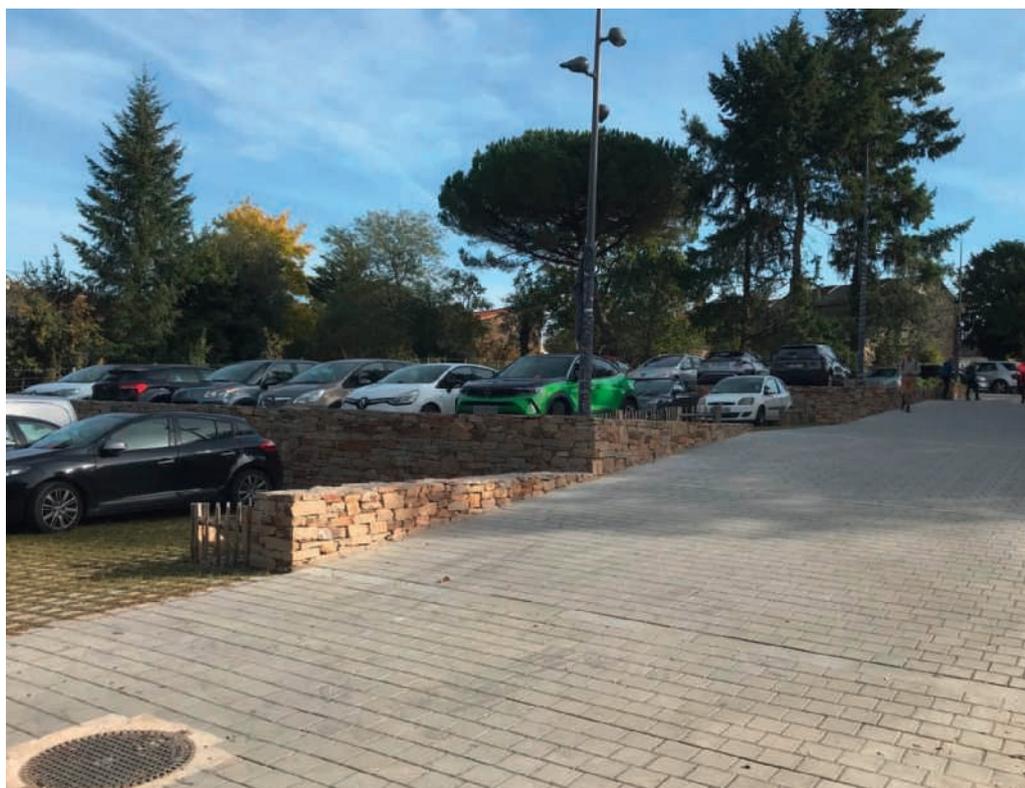
Dans ce Zoom, il est question de faire un tour d'horizon des travaux lancés, en cours ou tout juste finalisés sur Le Cellier. L'ensemble de ces travaux répond aux objectifs que l'équipe municipale majoritaire s'est fixés, entre autres, sur le mandat : améliorer le cadre de vie des habitants et usagers, apaiser la circulation dans le bourg et les villages, développer les pratiques associatives et sportives, réduire la facture d'énergie des équipements communaux, favoriser le dynamisme du bourg.



Parc de la Mothe

Pour rappel, l'aménagement d'un espace détente et d'un parking au parc de la Mothe est le préambule d'un réaménagement du centre-bourg et des liaisons de circulations entre les différents pôles de vie : la gare, le bourg et celui réunissant les services administratifs ainsi que ceux dédiés à l'enfance et la santé. Ce projet global de revalorisation du cœur du Cellier et d'apaisement de la circulation a, pour enjeu, de faciliter l'accès en centre-bourg, de soutenir les commerces, d'encourager la déambulation ainsi que les rencontres.

Le site du parc de la Mothe accueille désormais un parking de 48 places ainsi qu'un espace intergénérationnel propice à la détente et aux loisirs. Des jeux sont à la disposition des enfants : tyrolienne, toboggan et mikado géant. Les adultes ont, eux aussi, tout ce qu'il faut pour s'y divertir et flâner : 2 tables de pique-nique, 2 terrains de boules, un hamac et un appareil de fitness. L'espace abrite aussi un hôtel à insectes et un nichoir. Un bloc de sanitaire autonettoyant est accessible au public. Le parvis, qui fait la liaison entre la voie de circulation et le site, a été repensé comme une place piétonnisée et végétalisée munie de bancs et rangements à vélos.



Les travaux de réaménagement du parc de la Mothe (parking et espace détente et jeux) sont finalisés à 90 %. La livraison est prévue en décembre 2023 après les plantations. La

réhabilitation des toilettes publiques du parc et la réfection des murets sont en cours. L'espace de jeux et de détente ainsi que le parking sont utilisables. >>>

Coût global investissement : 1 027 503 € TTC hors subventions.

	Réalisé	Reste à réaliser
Parc de la Mothe	283 216 €	50 414 €
Parking de la Mothe	320 374 €	57 028 €
Place St-Méen et Rue de Bel-Air	268 650 €	47 821 €
TOTAL (TTC)	872 240 €	155 263 €

Subventions :



Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 (État) : 125 000 €
COMPA (fonds de concours 2022) : 98 545 €
Département de Loire-Atlantique (répartition du produit des amendes 2021) : 19 375 €



Halle sportive



Pour rappel, au regard des besoins des associations sportives et de leurs licenciés, la Commune a décidé de réaliser, à côté du terrain synthétique, **une halle sportive de 44 mètres de long et de 36 mètres de large** permettant

la pratique en loisirs comme en compétition du badminton, tennis et futsal. Elle sera équipée de vestiaires et d'un hall d'accueil avec bar et baies vitrées donnant sur l'aire de jeu. Son ossature sera en bois lamellé collé, ses

parois seront en toile tendue et sa toiture sera isolée pour éviter la déperdition de chaleur et la condensation. **La toiture sera également recouverte de panneaux photovoltaïques nouvelle génération d'une puissance de 100 KWc (pouvant fournir l'énergie de 120 personnes).** La halle sera conçue par le cabinet Pep's Architecture situé à Carquefou (44). Une réunion publique a été réalisée le 18 octobre pour présenter ce nouvel équipement sportif aux riverains.

Sa livraison est prévue en octobre 2024.

Le montant du projet s'élève à 2 millions d'€ TTC hors subventions.

Subvention accordée à ce jour : COMPA (Fonds de concours 2023) : 215 000 €



Terrain synthétique de foot et piste d'athlétisme

Pour rappel, la Commune a opté pour le remplacement du terrain de foot en herbe par un terrain synthétique dans un souci écologique (**économie d'entretien annuel de 35 000 €**) et d'utilisation optimisée du terrain (**60 heures d'utilisation hebdomadaire en moyenne contre 12 heures auparavant**). Le terrain mesure 105 m de long sur 68 m de large, en parfaite homologation avec la Fédération Française de Football pour les matchs officiels. **Des luminaires en LED** d'une hauteur de 18 m éclairent le terrain permettant matchs et entraînements sur la période hivernale. Une piste d'athlétisme avec deux couloirs entoure le terrain.



Terrain synthétique E6 Le Cellier - Année 2023



Les travaux sont aujourd'hui totalement finalisés. Les délais de livraison du projet ont été tenus.

Le montant du projet s'élève à 1 034 921 € TTC hors subventions.

Subventions :



Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 (État) : 160 000 €

Fédération Française de Football (Fonds d'aide du football amateur) : 25 000 €

Rénovation et mise aux normes de locaux communaux

• Commerces en centre bourg

Dans le local anciennement occupé par la Poste, aujourd'hui vacant, la Commune prévoit sa **rénovation pour y accueillir 2 ERP (Etablissement Receptif du Public)** en vue de l'installation de 2 professionnels de la commune. **Les travaux sont prévus courant 2024.**

Afin d'agrandir les locaux de la boulangerie, la Commune a acquis le garage attenant au commerce. Des travaux de gros œuvre y sont prévus afin de le transformer en local de stockage.

• Centre Technique Municipal (ZA de Bel-Air)

La Commune a repris l'ancien cabinet des ostéopathes en vue de **créer des bureaux et des vestiaires pour les services techniques municipaux.**

Il est également prévu **de refaire l'assainissement non-collectif** (fosses toutes eaux ou microstations) **de tout le bâtiment** (TroCantons et le Centre Technique Municipal).

• Salle Prévert

La salle Prévert, salle municipale attenante à la salle William-Turner, avait été abîmée au niveau de sa toiture et de son plafond au moment de la tornade d'octobre 2019. **Après la remise à neuf de la toiture et de son isolation, la Commune va engager les travaux de réfection du plafond.**

Ces 4 chantiers ont débuté et devraient se terminer fin 2024. Le budget global de ces travaux est estimé à environ 400 000 € TTC.

Rénovation de l'école élémentaire publique

Pour rappel, le bâtiment de l'école élémentaire publique conçu en 1982 est aujourd'hui vieillissant, énergivore et non accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Afin d'améliorer les conditions de vie, d'apprentissage et de travail des élèves et équipes pédagogiques, la Commune a opté pour la rénovation complète de l'école du sol à la toiture.

Parmi les principaux travaux envisagés, une rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment est prévue avec la réfection de la toiture et de son isolation ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries (portes et fenêtres) et murs extérieurs (isolation thermique extérieure). Un système de chauffage de type biomasse, pouvant desservir ultérieurement d'autres bâtiments communaux, sera mis en place. Un éclairage LED sera installé et l'électricité complètement révisée. La toiture accueillera des panneaux photovoltaïques qui prendront en charge une partie de la consommation en électricité de l'école. Le préau sera repositionné pour permettre une meilleure visibilité des enseignants sur les élèves et pour anticiper, si nécessaire, un agrandissement de l'école via l'emplacement du préau actuel. Une vraie kitchenette sera

aménagée pour que l'équipe enseignante puisse y faire de la cuisine pédagogique. Seront créés un bureau supplémentaire pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ainsi qu'un vestiaire et local de stockage pour les agents d'entretien.

Les travaux seront étalés sur 2 ans et se feront en site occupé avec une livraison prévue fin de l'été 2025.

Les utilisateurs des bâtiments (équipes enseignantes, équipe municipale d'entretien) ont été consultés en amont du projet.

La maîtrise d'œuvre est confiée à Sandrine Pouget Architecte (Ingrandes-Le Fresne sur Loire).

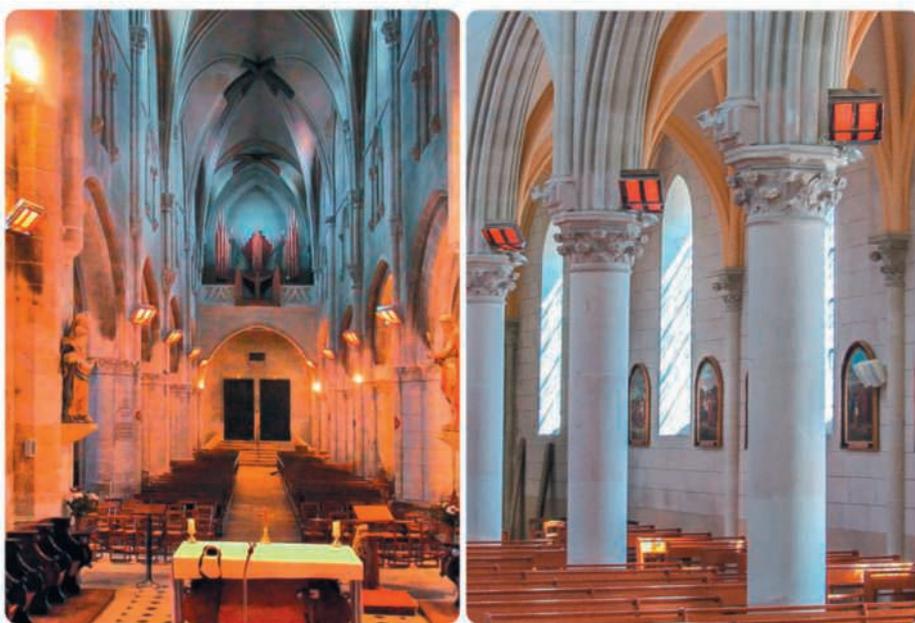
Le montant des travaux est estimé à 2 millions d'€ TTC hors subventions.

Subvention accordée à ce jour : Fonds Vert (État) : 300 000 €.



La Commune a par ailleurs sollicité une subvention auprès de la Région au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'instruction de cette demande est toujours en cours.

Eglise : nouveau système de chauffage et pose d'un éclairage



La chaufferie au fuel n'étant plus aux normes, il a été décidé de la remplacer par des panneaux rayonnants. Un éclairage en LED spécifique à la mise en valeur d'œuvres d'art sera installé au niveau du chemin de croix et de la fresque classée. Les consultations avec la paroisse et l'Association Culturelle Saint-Martin du Cellier sont en cours.

Ces travaux sont estimés à 98 000 € TTC et sont prévus début 2024.

Réfection des eaux pluviales

Au regard des réseaux d'eaux pluviales dégradés à la Meillaie, l'Ormier et au Gripeau, la Commune a inscrit dans le cadre du Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) la réfection des réseaux du grand axe qui dessert ces 3 villages. **Les travaux budgétés à 650 000 € TTC sont lancés et la livraison est prévue de début 2024 jusqu'à début 2026.**

Suite à de nombreux débordements lors de périodes de grandes pluies, une étude de réfection des réseaux d'eaux pluviales entre le stade des Noues et le bas du bourg va être également lancée en 2024.

Parking de la halte ferroviaire

Porté par la COMPA, un nouvel aménagement du parking de la halte ferroviaire est prévu en 2024 avec 104 places de stationnement dont 2 PMR, l'installation d'un WC public, de bornes de recharge pour les véhicules électriques et la réalisation d'une voie dédiée au bus 67 avec un quai muni d'un abri pour les usagers.

Passage de l'éclairage public en LED

Les têtes des anciens candélabres restants seront remplacées par un éclairage LED en 2024.

Budget annuel : 30 000 € TTC

Pose d'ombrières sur le parking de TroCantons

Le parking de TroCantons appartient à la Commune. Elle a donné l'autorisation à la Société Economie Mixte du Territoire d'Energie Loire-Atlantique (ex. Sydéla) d'y poser des ombrières (100 KWc) que cette dernière exploitera durant 30 ans moyennant un dédommagement à la Commune pour l'occupation du terrain.

Installation de nouveaux WC publics

Un bloc sanitaire auto-nettoyant sera installé entre le complexe sportif et le city parc. **Son coût est de 40 000 € TTC (projet proposé par le Conseil des Jeunes Cellariens, CJC).**



Sécurisation des villages

Dans le village de Launay, trois écluses seront réalisées en vue de ralentir la circulation en fin d'année 2023. Détériorée à la suite de travaux, la route des Funeriers sera refaite en fin 2023 avec la pose d'un bicouche.

En 2024, le carrefour à côté de la mare de Launay sera revu avec marquages, dents de requin et priorités.

Fin 2023, à Saint-Méen, l'écluse provisoire posée depuis 3 ans deviendra pérenne et sera conçue en dur.

À la Gicquelière, au regard de vitesses excessives récurrentes repérées par le radar pédagogique, deux écluses vont être réalisées fin 2023 à l'entrée du village. Au carrefour de la Gicquelière, un changement de circulation est également prévu fin 2023 afin d'inciter les conducteurs à rejoindre en toute sécurité la route départementale via le rond-point des Relandières.



À la Coalerie, pour répondre aux plaintes des riverains entendus en réunion publique sur une vitesse excessive de la circulation dans le village, un marquage au sol est en cours de réalisation (le système d'écluse ayant été rejeté par les riverains) et sera terminé avant la fin de l'année 2023.

Dans le bourg, après une réunion avec les commerçants, le marquage des stationnements va être modifié en vue de créer des zones bleues d'une durée limitée à 1h30. Le parking de la Mothe, aujourd'hui réalisé, offre la possibilité de 48 de places de stationnements non limitées dans la durée.

En 2024, à Vandel, un parking va être aménagé sur une placette appartenant à la Commune car le stationnement dans le village pose de nombreux problèmes de circulation, notamment pour le car scolaire des enfants du village.

Coût global 2023 : 130 000 € TTC
Budget prévisionnel 2024 : 150 000 € TTC

Subvention : Département de Loire-Atlantique (répartition du produit des amendes 2022) : 22 500 €



Au fil des prochaines éditions du Lien, via l'application IntraMuros et le site internet officiel de la commune, nous ne manquerons pas de revenir plus en détail sur l'avancée de ces travaux communaux.

Vie communale



Retour sur le repas des aînés

Le dimanche 8 octobre, le Maire Philippe MOREL, l'adjoint aux Affaires sociales Benoît DELAUNAY ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli à la salle William-Turner 114 Cellariennes et Cellariens dont 47 résidents et accompagnateurs de la résidence Montclair au repas traditionnel des aînés.

L'animation musicale était assurée par le duo « Monsieur et Madame » qui a enchanté l'après-midi sur le thème de l'anniversaire des 40 ans du décès de Louis de Funès. Une « chanson pour Louis » a été écrite spécialement par le duo et l'ensemble des participants l'a reprise en chœur.

Le repas convivial préparé uniquement avec des produits locaux a également permis de fêter la doyenne Paulette GARDINI (102 ans) et le doyen Bernard PAGEAU (96 ans).

Cette journée, toujours très attendue et appréciée par nos aînés, est l'occasion aussi pour la municipalité de les honorer. Un bon moment pour sortir de la solitude, se rencontrer et échanger !

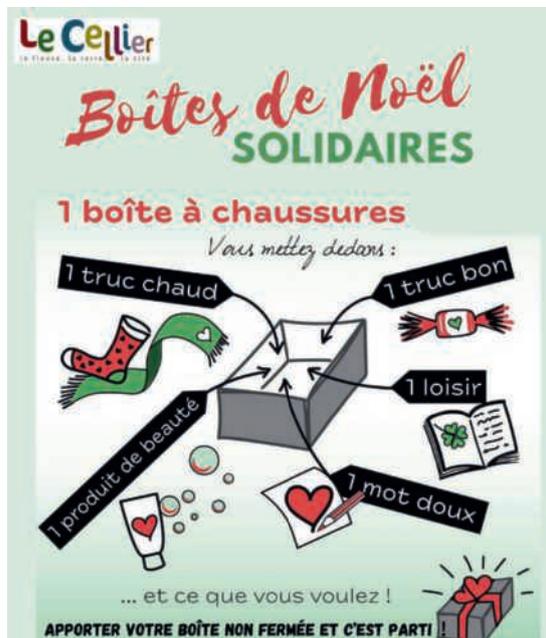
La municipalité remercie les membres du CCAS et autres volontaires pour la préparation, le service et le rangement.



Boîtes de Noël solidaires

Pour Noël, si vous offriez un cadeau en plus ? Le Centre Communal d'Action Sociale du Cellier vous propose de faire une boîte solidaire. Devenez vous-même le Père Noël ! Suivez le guide et remettez votre boîte au CCAS qui se chargera de la délivrer pour les Fêtes.

- 1 - Choisissez une boîte à chaussures
- 2 - Décidez à qui l'offrir (homme, femme ou mixte)
- 3 - Remplissez-la avec :
 - Un truc chaud (bonnet, écharpe, gants...)
 - Un truc bon (friandise, gâteau...)
 - Un loisir (livre, place de cinéma...)
 - Un produit de beauté
 - Un mot doux
- 4 - Emballez-la et indiquez le destinataire sur le paquet (homme, femme ou mixte)
- 5 - À déposer à tout moment au CCAS aux horaires de la mairie avant le 13 décembre 2023



Collecte organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Cellier au profit des bénéficiaires de Cell'Accueil, du Secours Populaire, du Secours catholique et de Saint Vincent de Paul du secteur.

Avis aux acteurs économiques : pensez à vous faire connaître !

Chefs d'entreprise, entrepreneurs, artisans, commerçants, acteurs divers du monde économique (exploitants agricoles, maraîchers, professionnels indépendants, loueurs chambres hôtes/gîtes...), merci de bien vouloir vérifier vos coordonnées dans l'annuaire des entreprises commun au site internet www.lecellier.fr/annuaire/annuaire-des-entreprises ou sur l'application IntraMuros (Services > Vie Locale > Commerces) et de nous indiquer par mail vos corrections éventuelles. Si vous n'êtes pas encore recensés, faites-vous connaître auprès de la Mairie du Cellier à infocom@lecellier.fr ou directement auprès de l'accueil.

La mise à jour de vos coordonnées nous permettra de vous inviter à nos rendez-vous annuels (vœux du Maire à la population et aux acteurs économiques, matinée d'accueil des nouveaux arrivants), vous consulter sur des projets ou vous convier à diverses réunions.

La présentation des vœux du Maire aux acteurs économiques est notamment un moment privilégié où vous pourrez faire connaissance avec les autres acteurs économiques, échanger et optimiser votre réseau.

Contact : mairie au 02 40 25 40 18 ou infocom@lecellier.fr

Panorama du Cellier : 2 nouvelles tables d'orientation

Le Cellier offre une vue imprenable sur la Loire et ses coteaux. Les points de vue du Rocher des Thébaudières (situé à l'extrémité du chemin du Père Frein) et de Saint-Méen sont désormais valorisés par deux tables d'orientation permettant de se situer et d'admirer le milieu naturel exceptionnel environnant.

Ces tables ont été financées par la Commune et réalisées par :

- Illustration : Bruno LASSALLE (Le Cellier)
- Mise en page : LF INFOGRAPHIE (Ligné)
- Fabrication-Pose : PIC BOIS (La Gacilly)

Il s'agit d'une offre touristique complémentaire à la table de pique-nique et d'orientation installée à la Cale de la Saulzaie, que l'artiste-peintre cellarien Bruno LASSALLE, avait créée et qu'il a récemment restaurée.



Vie scolaire et extra scolaire

Un repas 100% local au restaurant scolaire



Lors du repas servi le jeudi 28 septembre, le restaurant scolaire a mis en valeur les produits des producteurs locaux tels que carottes, pommes de terre, tomates et concombres du maraîcher bio **Les Rangs d'Oignons** situé au Cellier ; pommes des **Vergers du Bois Macé** situé également au Cellier ainsi que tomme de lait de vache bio et fromage blanc bio de la **ferme des Prés d'Orée** située à l'Orée d'Anjou (Saint Sauveur de Landemont).

À cette occasion, le chef du restaurant scolaire a convié le Maire **Philippe MOREL**, l'Adjoint à l'Education **Michaël DAVID** et 2 des producteurs locaux : la ferme des Rangs d'Oignons et Les Vergers du Bois Macé.



École Saint-Jean-Bosco : course solidaire au profit des Étoiles du Népal

En cette année scolaire aux couleurs des **Jeux Olympiques**, tous les élèves de l'école Saint-Jean-Bosco du Cellier ont participé à une course solidaire le vendredi 6 octobre. Cette course, organisée autour du nouveau stade, a été réalisée au profit de l'association cellarienne **Les Étoiles du Népal**.

Grâce aux parrainages, les enfants ont récolté plus de **930 €** qui financeront une partie du projet de l'association : apporter des fournitures scolaires dans des écoles du Népal. Dans une ambiance sportive et joyeuse, les élèves, leurs enseignants et les parents ont couru pour cet objectif, se sont encouragés mutuellement et ont vécu une belle expérience de solidarité.



Vie associative

Samedi 25 novembre à partir de 19 h, salle William-Turner

« Tout schuss » avec l'Amicale Laïque pour une soirée concert et tartiflette !

Il fait froid, il fait gris, le moral dans les chaussettes ? Alors chaussez vos skis, coiffez-vous de votre plus beau bonnet et venez glisser sur la piste avec l'équipe de l'Amicale Laïque !

Au programme : tartiflette maison, bonne musique, concours de bonnet (gagne ton reblochon !), bourriche, animations pour les enfants... Les fonds récoltés permettront de soutenir l'école publique des Lonnières pour les projets de cette année !

Prix du repas : adulte 12 € / enfant 8 €

Infos et réservations (jusqu'au 15 novembre) :

- au 07 83 42 33 78
- par mail à amicalelaïque.lecellier@gmail.com
- sur helloasso en scannant le QR Code



Retour en images sur le début de saison du Cellier Mauves Basket Club

Le championnat a débuté fin septembre pour les équipes du CMBC. Le complexe sportif du Cellier et celui de Mauves sont bien animés par les joueuses et joueurs du club.



Bientôt un évènement du club pour fêter la nouvelle année 2024.

Retrouvez toutes les actualités du club sur <https://cellier-mauves-basket-club.fr>

Sur Instagram : <https://instagram.com/celliermauvesbasketclub>



Vendredi 8 décembre à 20 h, salle Louis-de-Funès

Assemblée Générale du Comité de Jumelage

Après la belle réussite de la marche gourmande du 24 septembre 2023, le Comité de Jumelage du Cellier œuvre sur différents projets qui seront présentés à la prochaine **Assemblée Générale** ouverte au public.

Cette AG sera aussi l'occasion de remercier tous les bénévoles qui ont apporté leur aide et leur bonne humeur à cette marche.

Toutes les personnes animées par les échanges linguistiques, culturels, sportifs désirant rejoindre l'association et présenter leurs candidatures au conseil d'administration du Comité de Jumelage pourront s'inscrire à l'issue de cette AG.

Pour tout renseignement :
06 73 09 84 74 ou
ceej.lecellier@gmail.com

L'actrice Nicaise JEAN-LOUIS présente au Cellier les 2 et 3 septembre derniers

Le samedi 2 septembre, l'association « Sur les traces de Louis de Funès » a convié l'actrice Nicaise JEAN-LOUIS qui interprétait le rôle de la gendarmette prénommée Yo Macumba dans le film « Le gendarme et les gendarmettes » aux côtés de Louis de Funès.



Nicaise était présente au stand de l'association au château de Clermont le 2 septembre où plus de 1000 personnes étaient présentes dans le cadre de Vigne Vin Rando. L'actrice a pu rencontrer de nombreux fans et admirateurs de Louis de Funès sous un soleil radieux. « *C'est la première fois que je viens au Cellier, l'endroit est magnifique, le château est exceptionnel avec une vue sur la Loire, un bonheur* » s'exprimait Nicaise sur le site du domaine de Clermont.



Une soirée dédiée au gendarme de St-Tropez était organisée salle Louis-de-Funès le 2 septembre où le public a pu échanger avec l'actrice. Étaient projetés des extraits des films de la série Les gendarmes, en particulier « Le gendarme et les gendarmettes ». L'actrice a pu revenir sur ses différentes scènes dans lesquelles elle jouait aux côtés de Louis de Funès. L'occasion d'échanger ses souvenirs.



Yves MARTINEAU, habitant à Legé, était habillé en gendarme d'époque pour l'occasion et a pu expliquer au public les détails des costumes de l'époque.

Dimanche 3 septembre, l'association a fait découvrir à Nicaise la commune du Cellier où elle a pu rencontrer Victor CAILLIBOT, le jardinier de Louis de Funès avec comme bouquet final, une balade sur la Loire. Elle remercie l'association pour lui avoir fait découvrir ce patrimoine exceptionnel où a vécu l'acteur et promet de revenir.

Hommage : le 18 mai dernier, Jonathan HAMER, membre de l'association et collectionneur belge est décédé subitement à l'âge de 43 ans. Il avait participé à l'exposition en janvier dernier pour les 40 ans de la disparition de Louis de Funès au Cellier.

Expression du groupe minoritaire

Gestion des déchets : un acte citoyen soutenu par la collectivité ?

Au 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire. Les collectivités territoriales doivent proposer aux habitants des solutions à cet effet. Cela peut être l'organisation d'une collecte supplémentaire ou la mise à disposition de composteurs individuels et collectifs.

La COMPA, pour laquelle les biodéchets représentent 38% du total des déchets, a choisi cette dernière solution.

Pour aider à la transition, elle accorde, à tous les résidents de son territoire, une aide de 40€ pour l'achat d'un composteur individuel.

Pour les personnes qui souhaiteraient s'engager dans une organisation groupée, la COMPA installe gratuitement un composteur collectif, fournit un brasseur, un bioseau par utilisateur et assure le suivi la première année.

Sur la commune du Cellier, combien avons nous de composteurs collectifs ? Un seul !

Aux Grenadières.

Les déchets alimentaires sont souvent vus comme sales et porteurs de vermine. C'est cette justification qu'a utilisée le Maire pour refuser d'installer un composteur au parc de la Mothe.

Pourtant, il est important de dépasser nos appréhensions, car les avantages sont nombreux:

engrais naturel et gratuit, enrichissement voire restauration des sols, réduction des déchets (moins d'allers-retours à la déchetterie, économies sur le ramassage des ordures ménagères), réduction des gaz à effet de serre.

C'est également une activité qui favorise le lien social et qui est pédagogique pour les enfants, souvent curieux de comprendre comment ça fonctionne.

Il est du devoir des élus de faire évoluer les mentalités et d'accompagner nos concitoyens dans ces gestes essentiels de transition.

Olivier Ganne, Cristelle Van Kemenade, Patrice Chapeau, Virginie Postec, Aurélie Valadié

lcellierdurableetsolidaire@gmail.com

<https://www.facebook.com/Durable.et.Solidaire.LE.CELLIER>

Chaîne Youtube «Le Cellier Durable et Solidaire»

Vie associative

Les activités de l'Association Culturelle Saint-Martin du Cellier dans l'église Saint-Martin

Dimanche 10 décembre de 17 h à 20 h

Fête des Lumières

Chaque année, la Fête des Lumières est un moment unique pour découvrir l'église entièrement illuminée par des centaines de bougies. Ce sera l'occasion de contempler la crèche tout juste installée. Une ambiance unique avec les chants de Noël.

Dimanche 17 décembre à 18 h

Concert de Noël

Ce concert sera axé autour des *Ceremony of Carols* de Benjamin Britten pour chœur de femmes.

Pour ce concert, participeront :

- Le Jeune Chœur de la Cathédrale de Nantes
- L'Ensemble vocal féminin de l'université d'Évry
- Néphéli DELBANO à la harpe et Julien BUIS à la direction

Pour ces deux événements, l'entrée est libre avec participation pour les artistes. Eglise chauffée - Accès PMR

Plus d'informations au 06 86 44 25 92 et acsmmartinducellier@gmail.com



Yoga des yeux

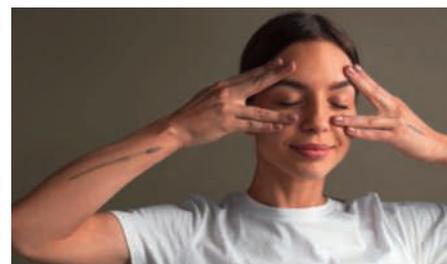
Le centre Zen et Qi propose du yoga des yeux le samedi de 10 h à 11 h 30.

Un moment convivial pour pratiquer des exercices simples et efficaces, partager des moments de détente et des informations pour reposer ses yeux. Quelques séances suffisent pour apprendre les règles de base qui permettent d'entretenir une vision saine.

Au programme : convergence et focalisation, détente musculaire et lunettes à trou, palming, bains de couleurs...

Chaque séance dure 1 h 30.

Coût : 110 € la carte de 5 séances, la séance ponctuelle est à 25 €.



Calendrier de la saison 2023 / 2024 :

- 18 novembre • 16 décembre
- 13 janvier • 10 février • 23 mars
- 13 avril • 25 mai • 22 juin

Contact et réservations :

Emmanuel DESJEUX au 06 28 07 54 60
www.zenetqi.fr

L'association Pilot'âges recherche des bénévoles

L'association a pour objectif d'offrir dans chacune des 4 communes du secteur de Ligné (Le Cellier, Couffé, Ligné et Mouzeil) un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes sans moyen de transport. L'association recherche de nouveaux bénévoles pour assurer ce service de transport solidaire.

Comment fonctionne ce transport solidaire ?

Vous avez des difficultés de déplacements (pas de véhicule, des difficultés pour conduire, besoin de faire des courses, consultation chez un médecin ou spécialiste...), un groupe de bénévoles est à votre disposition pour vous emmener et vous accompagner.

Combien ça coûte ?

Il vous sera demandé une adhésion de 5 € par an.

Le coût du transport s'élève à 0,40 € par kilomètre. Le nombre de kilomètres est calculé du départ du domicile du bénévole.

Un forfait de 3,50 € est demandé pour les trajets inférieurs à 10 km.

À la fin de la course, le bénévole fera signer un reçu à la personne transportée.

Qui appeler ?

Il suffit de téléphoner 48 h à l'avance au correspondant de votre commune.

Pour Le Cellier, contactez le 07 66 25 79 72.

« UNDA - Les ondes de l'expression », une nouvelle association

Découvrez l'association cellarienne « UNDA - Les ondes de l'expression » qui encourage la créativité et l'épanouissement personnel pour toutes et tous !

Nouveautés de la rentrée :

- **L'Afrobeat** : cours rassemblant 4 styles de danses Afro-urbaines.
Le lundi à 19 h pour les adultes et jeunes de plus de 15 ans.
- **Labo dance** : atelier de danse d'improvisation.
Un samedi par mois à 15 h 30 pour les adultes et jeunes de plus de 15 ans
Lundi à 16 h 30 pour les enfants de plus de 6 ans.
- **Peinture vivante** : atelier intergénérationnel de peinture par le ressenti et le jeu.
Le mercredi à 14 h 30 pour les adultes et enfants à partir de 4 ans.



Infos : Instagram | Facebook

Par téléphone :

- Adé au 06 99 03 13 70
- Louise au 07 58 19 13 57

Saison culturelle

JEUNE
PUBLIC

Samedi 9 décembre à 10 h et à 11 h 15, médiathèque Claire Bretécher



« Karl », un merveilleux spectacle en tangram animé pour petits et grands

Karl est un bonhomme carré. Un peu trop carré. Un des petits bouts de Karl veut se faire la belle, vivre des aventures extraordinaires. Sans ce petit bout de lui, Karl est biscornu et incomplet. Mais prenant son courage à deux angles, il décide de larguer les amarres et part, cahin-caha, à la recherche de ce petit bout de lui.

Ce voyage initiatique et merveilleux de Karl prend vie grâce à l'animation d'un tangram (puzzle chinois) et nous touche droit au cœur. Peut-être parce que nous avons tous un petit Karl au fond de nous !

Compagnie BETTY BOIBRUT : Manipulation : Pauline TANNEAU et Nadège TARD – Régie son et lumière : Sébastien BOUCLÉ.

Ce spectacle est co-programmé avec le réseau Biblio'Fil.

TANGRAM ANIMÉ SUR TOILE GLISSANTE

Jeune public (dès 3 ans) – Durée : 30 min.

Entrée gratuite sur réservation (nombre de places limité) :

- via la billetterie en ligne Weezevent (QR code à scanner)
- à culture@leccellier.fr ou au 02 40 25 40 18 ou directement à l'accueil de la mairie





Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



- **Mercredi 29 novembre à 16 h 30**
Atelier tangram



©Laetitia Baranger

En partenariat avec la programmation culturelle du Cellier et en amont du spectacle « Karl » de la C^e Betty Boi-brut, la médiathèque vous propose un **atelier pour créer votre tangram (puzzle chinois) et réaliser des figures différentes.**

Durée : 1 h – Binôme adulte-enfant (3 à 7 ans) - Sur inscription.

- **Mercredi 6 décembre à 16 h 30**
Ciné'kids

Une nouvelle **séance de courts-métrages en famille**, suivie d'une pause ludique avec des jeux ou des bricolages.

Durée : 45 min. – Jeune public (3 à 6 ans) - Sur inscription.



« L'Hiver vagabond » : plongez dans l'ambiance « Polar »

• **Du 7 au 30 novembre**
Exposition BD de Léa Mazé
Venez découvrir l'univers de Léa Mazé, auteure de bandes dessinées. Cette exposition présente des planches originales des albums « Les Croques » (Éditions de La Gouttière) et « Elma » (Dargaud).
Tout public (dès 8 ans) - Visite libre.



• **Samedi 18 novembre à 11 h**
«Polar 3.0» : les applications sur tablettes
Venez découvrir en famille les applications sur tablettes dans l'esprit «enquête». En partenariat avec l'Espace multimédia
Durée : 1 h 30 - Ados-adultes (dès 10 ans) - Sur inscription.

• **Samedi 2 décembre à 10 h 30**
Matinée cinéma
Projection d'une fiction sur le thème du polar.
Durée : 1 h 30 - Adultes - Sur inscription.

Infos et réservations : 02 40 25 44 82 ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr

Une semaine d'animations pour réduire ses déchets en Pays d'Ancenis !

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 18 au 26 novembre 2023, coup de projecteur sur les emballages. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) propose aux habitants du territoire plusieurs animations gratuites.



Visite du centre de tri des emballages ménagers Paprec au Rheu (35)

Départ le mercredi 22 novembre en car à 8 h 30 devant le Théâtre Quartier Libre à Ancenis-Saint-Géréon (rue Antoinette de Bruc) pour un retour prévu vers 13 h. Gratuit sur réservation jusqu'au 15 novembre (sous réserve des places disponibles) auprès de la COMPA. Rien de tel que de voir par soi-même pour mieux comprendre la chaîne du tri !

Ateliers et exposition

- **Atelier furoshiki* et exposition « Mieux comprendre les emballages ménagers pour moins en produire » :**

- Mercredi 22 novembre de 15 h 30 à 17 h 30, restaurant La cerise sur le gâteau à Ancenis-Saint-Géréon
- Samedi 25 novembre de 10 h 30 à 12h30, médiathèque d'Ancenis-Saint-Géréon
- Samedi 25 novembre de 14 h à 18 h, marché de Noël d'Oudon

**Le furoshiki est l'art japonais d'emballer des objets avec du tissu, idéal pour les cadeaux !*

- **Atelier zéro déchet d'emballage dans la salle de bains**

Jeudi 23 de 10 h à 12 h et vendredi 24 novembre de 15 h 30 à 17 h 30, magasin Au poids plume à Ancenis-Saint-Géréon

Des astuces pour les réduire et mieux les trier.

- Atelier furoshiki et confection de sacs

Jeudi 23 novembre de 16 h à 18 h, bar restaurant La Charbo à Ancenis-Saint-Géréon

Emballer avec du tissu et fabriquer un sac de courses sans couture à partir d'un T-shirt, c'est à la portée de tous ! Venez avec un T-shirt que vous ne mettez plus.

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets est coordonnée par l'ADEME.

Animations gratuites.

Renseignements et inscriptions auprès de la COMPA (service Gestion des déchets) au 02 40 96 31 89.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com et sur Facebook



Pays d'Ancenis et alentours

Faites appel à Erdre et Loire Initiatives (ELI)



ELI propose **des prestations d'entretien** de votre maison, du jardin, de petit bricolage, bénéficiant du crédit d'impôt 50%. C'est également un **service de mise à disposition de personnel** aux entreprises, associations et collectivités s'adaptant à vos domaines et besoins. Demandeurs d'emploi du Pays d'Ancenis : ELI propose des **emplois** et un accompagnement personnalisé.

Un besoin de **mobilité** ? ELI propose des **locations à tarif solidaire (vélo électrique, scooter, voiturette, voiture)** dans le cadre d'une formation, d'un emploi.

Contactez le 02 40 83 15 01 ou www.erdreetloireinitiatives.fr

Commerçants / artisans / artistes

Les Ateliers du Château fêtent Noël

Afin d'inaugurer comme il se doit cette période de fêtes, les Ateliers du Château vous proposent de venir rencontrer leurs membres le week-end des 2 et 3 décembre. Les portes des Ateliers vous seront grandes ouvertes de 11 h à 18 h.

Au programme :

Expositions :

- Aquarelles de **Tatyana TOKAREVA**, « La vie aux alentours du Château »
- Photographies de **L'Orangerie Production**.
- Peintures et sculptures de **Gwénaëlle LE JEUNE**.

Visites et entretiens :

- Atelier de **Chloë QUIBAN**, Art et lumières autour du verre.
- Atelier de **Sandra LEJEUNE**, Animatrice de Jardin.
- Atelier de tatouage avec **SPERED DIGOR**.

Plusieurs animations tout au long du week-end, dont la découverte de la belle personnalité de Sandra LEJEUNE et de son activité « Travelling au jardin » (animation et découverte de nos jardins, ateliers créatifs...) le samedi à 18 h ainsi qu'une démonstration d'aquarelle de Tatyana TOKAREVA le dimanche après-midi.



Contact : **Spered Digor** pour **Les Ateliers du Château (Château de Clermont, Le Cellier)** au 06 87 93 44 57 et sur Facebook à www.facebook.com/spered.digor1

Pour les fêtes, accueil de 2 créatrices au domaine viticole du Cellier



Le domaine des Généaudières invite, pour les fêtes de Noël, 2 créatrices à venir exposer leur travail. Elles seront accueillies à tour de rôle les samedis 9 et 16 décembre.

Ces deux samedis festifs seront une belle occasion, pour l'équipe du domaine, de remercier sa fidèle clientèle.

Le domaine reste ouvert aux horaires habituels : du lundi au samedi, **de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h**.

Les vigneronnes des Généaudières auront, comme toujours, plaisir à vous accueillir.

Infos : Domaine des Généaudières (101 Les Généaudières) à contact@domainedesgenaudieres.fr ou au 02 40 25 40 27. www.domaine-genaudieres.fr

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en novembre

Jusqu'au 30

Exposition BD Léa Mazé
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 15 / 16 h 30

Veux-tu que je te lise ?
Médiathèque Claire Bretécher

**Samedi 18 /
9 h 30 à 11 h 30**

**Ateliers Parents/Enfants
(Cabane Delisamel)**
MAM L'Île aux P'tits loups

**Samedi 18 /
10 h à 11 h 30**

Yoga des yeux
Centre Zen et Qi

Samedi 18 / 11 h

**« Polar 3.0 » : les
applications sur tablettes**
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 18 / 10 h 15

Cérémonie Sainte Barbe
RDV devant église

Samedi 18

**Soirée paillette
du Cellier Mauves FC**
Salle William-Turner

Samedi 25 / matin

**Plantation
« Une Naissance, un arbre »
sur inscription**
RDV en mairie

Samedi 25 / dès 19 h

**Soirée concert-tartiflette
« Tout schuss »
de l'Amicale Laïque**
Salle William-Turner

Mercredi 29 / 16 h 15

**Défilé aux lampions
organisé par le Comité
de Jumelage**
Mairie

Mercredi 29 / 16 h 30

Atelier Tangram
Médiathèque Claire Bretécher

Le Cellier en décembre

Samedi 2 / 10 h 30

Matinée cinéma
Médiathèque Claire Bretécher

**Samedi 2 et dimanche 3 /
11 h à 18 h**

**Noël des Ateliers
du Château**
Château de Clermont

Mercredi 6 / 16 h 30

Ciné'kids
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 8 / 20 h

AG du Comité de Jumelage
Salle Louis-de-Funès

**Samedis 9 & 16 /
9 h -12 h 30 / 14 h -19 h**

**Noël aux Génaudières
avec 2 créatrices invitées**
Domaine des Génaudières

Samedi 9 / 10 h et 11 h 15

**Spectacle jeune public
« Karl »**
Médiathèque Claire Bretécher

Dimanche 10 / 17 h à 20 h

Fête des lumières
Eglise

Mardi 12

**Date limite dépôt boîtes
de Noël**
Mairie (CCAS)

Mardi 12 / 18 h 30

Conseil municipal
Mairie

**Samedi 16 /
10 h à 11 h 30**

Yoga des yeux
Centre Zen et Qi

Dimanche 17 / 18 h

Concert de Noël
Eglise

État Civil



NAISSANCES

Augustin DE LAGARDE

12 septembre 2023

Mathéo CHASSAGNE

18 septembre 2023

Olivia THIMONIER

21 septembre 2023

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

MARIAGE

Caroline MICHEL

et Jocelyn GOURET

7 octobre 2023

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 15 septembre et le 18 octobre 2023 :

Réhabilitation d'une maison (PC04402823W1024)
Impasse Océane

Extension et réhausse d'une habitation (PC04402823W1021)
7 route des Folies Siffait

Changement de destination d'un commerce en micro-crèche (PC04402823W1010) – 31 route de Clermont

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis - Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY,
Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 novembre pour la parution le 15 décembre du Lien n°102**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.